

De décembre 1960, lorsque la loi fut modifiée en vue d'aider les municipalités à construire des installations d'épuration des eaux-vannes, 932 prêts totalisant \$172,285,000 ont été consentis à 677 municipalités.

*Le marché des hypothèques.*—La vente d'hypothèques garanties par la L.N.H. en 1965 s'est chiffrée à \$136,400,000 contre \$150,200,000 en 1964. Le total en 1965 comprenait \$80,800,000 en hypothèques vendues à trois reprises à l'encan par la S.C.H.L. afin de favoriser le développement d'un marché secondaire des hypothèques. Depuis juin 1961, lorsque la Société a tenu sa première vente d'hypothèques aux enchères jusqu'à la fin de décembre 1965, les ventes aux membres de l'*Investment Dealers Association of Canada*, aux prêteurs agréés L.N.H. et à leurs agents approuvés, ont totalisé \$308,600,000. Ces ventes sont assujetties à la condition que les hypothèques soient revendues ou qu'elles servent de garanties pour des placements appuyés par des hypothèques de la L.N.H.

*La rénovation urbaine.*—L'aide globale du gouvernement fédéral pour la rénovation urbaine s'est chiffrée par \$4,134,000 en 1965 (\$10,517,000 en 1964). Les contributions nettes ont été évaluées à \$3,200,000 et approuvées pour les villes de Saint-Jean, (N.-B.), Montréal (P.Q.), Kingston, Ottawa et Toronto (Ont.), Regina (Sask.) et Victoria (C.-B.), pour la réalisation de plans de rénovation urbaine. Les affectations accordées à Saint-Jean, Kingston et Ottawa aideront à l'exécution de travaux et de services publics, selon des plans pour lesquels les contributions fédérales pour l'acquisition et le déblayage ont été approuvées par une législation antérieure. En ce qui concerne les aménagements de Kingston, la S.C.H.L. a approuvé le premier prêt en vertu d'une modification, en 1964, à la loi nationale sur l'habitation permettant l'aide au moyen de prêts hypothécaires pour la rénovation de maisons existantes dans les zones urbaines.

Depuis 1955, lorsqu'on a adopté la première mesure législative visant la rénovation urbaine, 75 projets ont fait l'objet d'une étude autorisée dans des villes, grandes ou petites, à travers le pays. Des rapports d'études entreprises à Dartmouth, (N.-É.), Joliette (P.Q.), Niagara Falls et Trenton (Ont.), Moose Jaw (Sask.), et Dawson Creek (C.-B.) ont été terminés et publiés en 1965. Au cours de cette dernière année, plus d'affectations concernant des projets de rénovation urbaine ont été approuvées que dans toute autre année précédente. Elles ont atteint un total de \$324,470 et comprenaient des subventions initiales aux municipalités de Wabana (T.-N.), Amherst, Lunenburg, Pictou et Windsor (N.-É.), Chomedey et Drummondville (P.Q.), Brantford, Fort Frances, Kenora, London, St. Thomas, Timmins et Welland (Ont.), Brandon (Man.), Estevan (Sask.), Lethbridge (Alb.) et Chemainus, Natal, New Westminster et Vancouver (C.-B.). En 1964, cinq subventions totalisant \$68,035 ont été approuvées à cette fin.

Des contributions fédérales totalisant \$610,000 pour la préparation de 26 projets de rénovation urbaine ont été autorisées au cours de l'année, y compris des contributions initiales pour les municipalités de St-Jean et Corner Brook (T.-N.), Amherst et Dartmouth (N.-É.), Moncton et Saint-Jean (N.-B.), Hull, Montréal et Trois-Rivières (P.Q.), Kitchener, London, Mount Joy, Port Arthur, Sault-Ste-Marie, Sudbury et Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.) Calgary et Edmonton (Alb.) et Burnaby (C.-B.).

*Habitations publiques.*—En vertu des programmes conjoints fédéraux-provinciaux, on a approuvé des projets d'habitations publiques à St-Jean (T.-N.), Yarmouth (N.-É.), et Kingston et Toronto (Ont.). Ces projets prévoient un total de 324 logements destinés aux familles à revenu modique et aux vieillards. Depuis l'inauguration du programme en 1950, on a approuvé des projets d'habitations publiques comprenant plus de 12,500 logements.

Quarante-sept prêts totalisant \$36,100,000 ont été autorisés à l'*Ontario Housing Corporation* pour la subvention du programme d'habitations publiques comprenant 2,919 logements. Parmi ces derniers, 1,601 consistaient en logements déjà existants et le reste, soit 1,318, se composait de nouvelles constructions. La contribution annuelle de 50 p. 100 du gouvernement fédéral dans le but de défrayer les pertes subies dans l'exploitation de ces projets se situe aux environs de \$765,000.